



SERIE GOUVERNANCE ET CITOYENNETE

Droit et Gouvernance mondiale

CAHIERS DE PROPOSITIONS POUR LE XXI^{ÈME} SIÈCLE - EDITIONS CHARLES LÉOPOLD MAYER

Les cahiers de propositions pour le XXI^e siècle

Les cahiers de propositions forment une collection de petits livres regroupant, dans chacun des domaines déterminants pour notre avenir, les propositions qui auront semblé les plus pertinentes pour mettre en œuvre dans nos sociétés les ruptures et les évolutions nécessaires à la construction d'un XXI^e siècle plus juste et plus soutenable. Leur objectif est de stimuler un débat sur ces questions aussi bien au niveau local qu'au niveau mondial.

Les grandes mutations que l'on regroupe sous le terme de "mondialisation" constituent, en elles-mêmes, autant de chances de progrès que de risques de voir s'accroître les inégalités sociales et les déséquilibres écologiques. L'essentiel est de ne pas laisser les grands acteurs politiques et économiques conduire seuls ces mutations. Trop prisonniers de leurs propres logiques de court terme, ils ne pourront que nous mener à une crise mondiale permanente, devenue manifeste depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

C'est pourquoi l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire [voir annexe] a lancé l'idée, au cours des années 2000 et 2001, d'un processus de collecte et d'identification de propositions émanant de différents mouvements et organisations, de différents acteurs de la société, de différentes régions du monde. Ce travail s'est déroulé au moyen de forums électroniques, et a été ponctué par une série d'ateliers ou de rencontres au niveau international, qui ont abouti la présentation, à l'occasion de l'Assemblée Mondiale des Citoyens tenue à Lille (France) en décembre 2001, d'une soixantaine de textes de propositions.

Ce sont ces textes, éventuellement complétés et mis à jour, qui sont maintenant publiés par un réseau d'éditeurs associatifs et institutionnels en 6 langues (anglais, espagnol, portugais, français, arabe et chinois) et dans 7 pays (Pérou, Brésil, Zimbabwe, France, Liban, Inde, Chine). Ces éditeurs travaillent ensemble pour les adapter aux différents contextes culturels et géopolitiques, afin que les cahiers de propositions suscitent dans chacune de ces régions du monde un débat le plus large possible, et qu'ils touchent les publics auxquels ils ont destinés, que ce soit les décideurs, les journalistes, les jeunes ou les mouvements sociaux.

Présentation du cahier « Droit et Gouvernance mondiale »

Note pour le Forum Social Mondial Porto Alegre

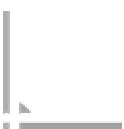
Nous partons du principe que les thèmes centraux des débats peuvent porter sur les effets, les problèmes et les perspectives futures des expériences récentes autour des questions du droit international (les tribunaux internationaux pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie et les cas "Pinochet" et "Milosevic", entre autres). Nous insistons, en particulier, sur la sphère des droits civils et politiques dans le cadre de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Dans cette note, nous ne mettons pas l'accent sur les questions concernant les droits économiques, sociaux et culturels bien que nous nous y référions dans différents points de cette note.

Nous avons cherché à inclure les thèmes de débat qui préoccupent les organisations internationales, les associations, les organisations non gouvernementales, les institutions et les groupes locaux qui luttent pour la diffusion, la défense et la garantie de ces droits.

Nous proposons cinq thèmes centraux qui peuvent constituer quelques-uns des défis de demain :

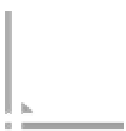
1. Trajectoires et obstacles dans la construction du droit pénal international : impunité, amnisties et réconciliations à la lumière des expériences récentes.
2. Organisations internationales, acteurs institutionnels et situations de conflits : problèmes de légitimation d'une communauté internationale.
3. Paix, guerre, violence : le besoin d'évaluer et de situer les actions et la légitimité des institutions internationales.
4. Immigrés, réfugiés et exilés : la situation du droit d'asile dans le cadre international entre urgences et politiques nationales.
5. Dilemmes et moyens de la protection et des garanties : collectivités, individus et catégories de personnes conformément à la Déclaration des Droits de l'Homme.

Chaque thème est accompagné de brèves suggestions qui pourraient servir à orienter les discussions et les débats, tout en montrant qu'il est possible de déterminer, dans chaque cas, des situations concrètes et des débats spécifiques. Bien entendu, ce texte n'a pas la prétention de traiter toutes les questions et interrogations susceptibles d'être soulevées.



Droit et Gouvernance mondiale

Cahier coordonné par Carlos Liberona



1. Trajectoires et obstacles dans la construction du *droit pénal international*

Impunité, amnisties et réconciliations à la lumière des expériences récentes.

Situation actuelle et expériences dans la lutte contre l'impunité

Récemment et d'un point de vue légal, un progrès significatif a été réalisé dans la lutte contre l'impunité. Différents événements ont marqué un changement important dans plusieurs contextes politiques, en termes de combat contre l'impunité et la violation systématique des Droits de l'Homme. Cependant, au cours de ce processus, une multitude de nouveaux problèmes a surgi. Ces derniers concernent la viabilité politique et légale de la demande de justice, l'utilisation de moyens légaux et politiques de plus en plus précis liés à l'impossibilité de la prescription, l'opportunité et la justification d'amnisties, l'extradition, le rejet de tribunaux militaires et le principe du devoir d'obéissance, etc.

Echanges et leçons à tirer

Il est nécessaire que tous ceux qui se sont battus, qui ont participé et contribué aux progrès récents réalisés dans la lutte pour le respect des Droits de l'Homme, comparent leurs expériences. Il faut prendre en compte le fait que les points de vue légaux et politiques de ces différents acteurs, ainsi que leurs objectifs, s'ils peuvent être similaires, peuvent aussi être différentes. Par conséquent, l'un des défis méthodologiques consiste à reconstruire et à élucider les initiatives originelles et les étapes qui ont contribué, ou contribuent actuellement, à l'élaboration de procédures légales, à l'échelle nationale et internationale, qui soient politiquement et légalement légitimes pour intervenir dans la poursuite de criminels qui n'ont pas encore été traduits en justice. En même temps, l'analyse comparative des différentes expériences en ce qui concerne les aspects techniques (la collecte d'informations, témoignages et archives, la construction de la preuve) est une tâche fort utile. Cet échange d'expériences peut permettre d'élaborer des stratégies et de déterminer quels ont été les facteurs les plus importants dans les actions entreprises en ce qui concerne les différentes situations.

Equilibre et moyens de vaincre les crises

Dans tous ces combats, l'aspiration à une justice effective va de pair avec des processus de démocratisation et avec l'accès à la participation politique. Ces deux points représentent les tendances majeures qui conduisent à la consolidation de mécanismes de médiation politique légitimes et reconnus, en mesure de vaincre le régime d'impunité et la dimension tragique des crises.

Il est important de souligner que ce dépassement ne concerne pas uniquement la sphère juridique ou judiciaire. L'exercice des droits est principalement la conséquence d'une volonté politique aussi bien de ceux qui gouvernent, comme de ceux qui sont gouvernés.

Dans ce contexte, les définitions légales de l'impunité ne recouvrent pas toutes ces dimensions politiques et symboliques. La lettre de la loi ne suffit pas à combattre l'injustice. Elle est indispensable tout comme le sont la récupération du passé, le travail de mémoire et le deuil.

2. Organisations internationales, acteurs institutionnels et situations de conflit

Problèmes de légitimation d'une communauté internationale

Le sujet de la communauté internationale

Qui est le sujet de la communauté internationale et qui est politiquement reconnu comme un acteur ou une autorité pouvant agir en son nom en cas de conflit ou de violations flagrantes des Droits de l'Homme ? L'existence et la diversification de types de conflits de plus en plus complexes (liés à la transformation de la guerre) et les différends entre Etats qui ne coopèrent pas à l'exécution des garanties posent d'innombrables problèmes pratiques, enfraignant l'objectif de protection et de propagation de la "reconnaissance et de l'application universelle et effective" des principes établis par la Déclaration des Droits de l'Homme.

La ligne de démarcation ambiguë entre la loi et la logique du pouvoir

La lutte pour la création d'instances de réconciliation (Afrique du Sud, Chili, Cambodge) ou du vivre ensemble (convivencia) (Kosovo, Liban), qui pourraient permettre de vaincre la logique du conflit, ne constitue pas toujours une solution durable et stable face à la haine persistante entre les communautés ou entre les membres d'une même société. De plus, l'existence d'institutions et de systèmes politiques qui fonctionnent sur la base de mécanismes d'exclusion de l'Autre (principalement des femmes ou des minorités nationales, culturelles et religieuses) pose le problème de la justification de l'intervention de la part de la communauté internationale. Sur quoi (ou sur qui) ces interventions doivent-elles s'appuyer et comment doivent-elles être mises en œuvre ?

3. Paix, guerre et violence

Le besoin d'évaluer et de situer les actions et la *légitimité des institutions internationales*.

Légitimité et “nouvel ordre mondial”

Parmi les problèmes posés pour déterminer le fondement, le rôle et la reconnaissance d'un organisme supraétatique ayant le pouvoir de prendre des décisions, l'ONU est actuellement confrontée à une crise de légitimité, principalement liée à la disparition des blocs issus de la guerre froide. Dans ce contexte, l'ONU jouait un rôle de cristallisation des problèmes liés à l'équilibre des puissances. Aujourd'hui, la crise de légitimité, liée à l'émergence d'un “nouvel ordre mondial” qui a pris forme pendant la guerre du Golfe, remet en cause l'existence même des organismes internationaux. Cependant, le défi réside toujours dans la légitimité de l'action et de la représentativité d'un certain ordre non arbitraire qui serait séparé de la logique des puissances et des intérêts d'Etat. Dans ce type de problème, l'éventuelle relation entre la logique des conflits internationaux, les missions de l'ONU et l'évaluation du travail des commissions des Droits de l'Homme est d'une grande importance.

Paradoxalement, le progrès réalisé en termes de sanction des crimes contre l'humanité à travers les procédures établies par le droit international – impensable encore récemment – s'accompagne d'un durcissement des politiques nationales en matière pénale, qui favorise un retour à des mesures répressives. Cette réalité nous invite à partager nos expériences et à réfléchir sur les concepts qui gouvernent les cadres légaux des conflits, des guerres ou de la violence.

Crise des systèmes de représentation politique

Cette crise de légitimité des institutions internationales est aggravée par la délégitimation croissante des systèmes de représentation politique. La légitimité de ceux qui élaborent et discutent les lois est donc sérieusement remise en cause. La crise affrontée par les partis politiques, les leaders, les institutions politiques, y compris dans des pays qui ont été historiquement les pionniers des systèmes démocratiques contemporains, nous met face au défi de créer de nouveaux systèmes et de nouveaux mécanismes de représentation et de participation du citoyen.

4. Immigrés, réfugiés, exilés

La situation du *droit d'asile* dans le cadre international entre les cas d'urgence et les politiques nationales.

Immigrés, réfugiés : figures centrales du XX^{ème} siècle

Le droit à l'asile, ainsi que le droit à la liberté de circulation sont deux juridiques piliers fondamentaux. Ils ont soutenu, en termes culturels, politiques et légaux, la plupart des grandes questions qui ont façonné ce que représente le droit international aujourd'hui, y compris en dehors de l'importance acquise par la dimension économique et sociale des migrations à la fin du XX^{ème} siècle. Ces faits ont déterminé, en termes concrets, une grande partie de l'histoire politique du XX^{ème} siècle et constituent un problème central, aussi bien sur le plan pratique que théorique, dans le cadre d'un droit fondé sur la prééminence du fait national.

Problèmes spécifiques aux réfugiés et aux immigrants

Quelles sont les définitions légales de l'asile aujourd'hui et quelles sont les procédures permettant d'y accéder ? Comment obtenir le statut de réfugié ? Qu'est-ce qui distingue un réfugié d'un immigré ? Quels sont les droits d'un immigré au-delà des frontières de son pays ? La difficulté à gérer la question des réfugiés réside dans la ramification des problèmes qui en découlent, ce qui signifie que le droit de demander l'asile est souvent entravé par des impératifs purement politiques.

La situation légale de l'immigration est très différente : elle oscille entre la promotion et la prohibition. Les problèmes de la gestion internationale des flux de personnes, tout comme la discussion sur les aspects juridiques sur la situation et les difficultés auxquelles sont confrontés ceux qui sont contraints à émigrer, pourraient constituer quelques points de réflexion.

5. Dilemmes et moyens de la *protection* et des *garanties*

Collectivités, individus et catégories de personnes d'après la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Contexte historique de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

D'après René Cassin, le mouvement historique qui a conduit à la formulation du texte de la Déclaration a été sans doute la décision d'affirmer le besoin d'établir des normes et des règles légales dans le cadre des relations entre les Etats afin de garantir la protection de la personne, universellement reconnue par la Déclaration en termes *d'égalité* et de *dignité*. Ce point de départ a donné à la défense et à la promotion des droits compris dans la Déclaration des Droits de l'Homme, un cadre pour une action avec des objectifs politiques : la prééminence du droit sur la vie politique et les intérêts d'Etat. Il était nécessaire, par conséquent, de déterminer, dans un nouveau cadre théorique, quelles étaient les victimes individuelles de ces violations et quels types et catégories de personnes étaient les plus exposées à ces violations. Dans le contexte de l'après-guerre, la Déclaration s'insérait également dans des relations internationales, marquées par l'existence du modèle colonial et régi par les différences de statut et de qualité entre les personnes. Cependant, la déclaration a explicitement ouvert la voie au caractère universel des Droits de l'Homme.

Problèmes théoriques et garanties effectives

Aujourd'hui la nécessité de considérer de nouveaux droits et la préoccupation liée à la protection de certaines catégories de personnes nous mettent face au défi d'identifier ces nouvelles catégories qui émergent des processus de profond changement dans les domaines technologique, démographique et économique. Sur la base de quels critères les droits de certaines "personnes" sont-ils protégés et affirmés ? Quelles sont les personnes qui sont exposées à des discriminations caractéristiques (sexuelles ou raciales) ou à la discrimination culturelle ? Comment reconnaître les aspirations à la nationalité ? Dans ce domaine, différents défis se présentent à nous : quelles sont les différentes manières possibles qui s'offrent à nous pour protéger les droits spécifiques de certaines catégories de personnes, sans entrer en contradiction avec les principes universels de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ?

Enfin, cela soulève également le problème des nouvelles technologies de la manipulation biologique, incluant les technologies qui produisent des incertitudes en ce qui concerne la définition du corps et de la personne. Dans ce domaine, le défi consiste à savoir comment mettre en place certaines conventions ou innovations légales qui soient compatibles avec les principes fondamentaux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

L'Alliance pour un monde responsable pluriel et solidaire

Agir collectivement pour contribuer à des transformations répondant aux défis du XXI^{ème} siècle.

Depuis la fin des années 1980, de nombreuses initiatives dans différentes régions du monde, issues des milieux les plus variés, contribuent à la mise en mouvement de divers acteurs sociaux afin d'organiser un vaste processus mondial, susceptible de participer à la recherche de valeurs, de propositions et de règles pour surmonter les nouveaux défis auxquels fait face l'humanité.

Au début des années 90, de nombreuses rencontres continentales, thématiques et collégiales sont organisées. Ce processus aboutit en 1993 à la rédaction de la *Plate-forme pour un monde responsable et solidaire*.

Des groupes régionaux se mettent en place, des réseaux professionnels et thématiques internationaux sur les grandes questions de notre temps se développent, l'Alliance est lancée. Elle reçoit, entre autres, l'appui financier et technique de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH).

Il s'agit d'inventer de nouvelles formes d'action collective, allant de l'échelle locale jusqu'au niveau mondial, afin de peser ensemble sur l'avenir d'un monde de plus en plus complexe et interdépendant.

Le défi de l'Alliance est de favoriser l'unité dans la diversité, en proclamant la capacité de nos sociétés à comprendre et valoriser la complexité des situations, l'interdépendance des problèmes, la diversité et la légitimité des points de vue géoculturels, sociaux et professionnels.

L'Alliance, espace d'échanges, de réflexions et de propositions, se structure autour de 3 axes principaux d'organisation :

Les groupes locaux visent à réunir des personnes d'une commune, d'une région, d'un pays, d'un continent, à partir des réalités et des enjeux de leur société. C'est la **voie géo-culturelle**. Elle reflète la diversité des lieux et des cultures.

Les groupes d'acteurs socio-professionnels veulent susciter le dialogue et la mobilisation dans une profession, un milieu donné (jeunes, paysans, scientifiques, élus locaux ...). C'est la **voie collégiale**. Elle reflète la diversité des milieux sociaux et professionnels, leurs préoccupations et responsabilités face à la société et aux défis du monde actuel.

Les chantiers thématiques cherchent à former des groupes de réflexion sur les grandes questions qui concernent notre avenir commun (gestion durable de l'eau, intégration régionale et mondialisation, marchés financiers, art et société...). C'est la **voie thématique**. Elle reflète la diversité des défis auxquels l'Humanité est confrontée pour le XXI^{ème} siècle. Les chantiers thématiques

sont regroupés en quatre pôles : Valeurs et Culture, Economie et Société, Gouvernance et Citoyenneté, Humanité et Biosphère.

Cherchant à tirer parti de la richesse et des expériences accumulées par ces groupes de réflexion tout en s'articulant à des dynamiques citoyennes convergentes, l'Alliance s'est donnée comme objectif d'aboutir à des propositions concrètes, collectivement élaborées. C'est ainsi qu'ont été organisées :

- **des rencontres internationales**, au sein de chaque chantier thématique et de chaque collègue,
- **des Assemblées continentales simultanées** (Afrique, Amériques, Asie, Europe) et une rencontre régionale dans le monde arabe (au Liban) en juin 2001.
- une **Assemblée mondiale de Citoyens** qui s'est tenue en décembre 2001 à Lille- France, réunissant plus de 400 participants du monde entier.

L'ensemble de ces rencontres ont permis l'élaboration d'une soixantaine de *cahiers de propositions pour le XXIème siècle* et d'une *Charte des responsabilités humaines*, édités en plusieurs langues et dans différents pays.

Depuis le début de l'année 2002, l'Alliance s'engage dans un processus de diffusion et de valorisation de ces résultats. Les réseaux s'élargissent, se diversifient et leurs thèmes de travail deviennent de plus en plus transversaux. Par ailleurs, ils renforcent des liens avec les autres démarches visant à une autre mondialisation.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter **le site de l'Alliance** www.alliance21.org qui présente en trois langues (français, anglais et espagnol) l'histoire de l'Alliance, les défis auxquels elle répond, les chantiers et les forums de discussion qu'elle accueille.

Courriel : info@alliance21.org

Les cahiers de propositions sur internet

Tous les cahiers de propositions, qu'ils soient sous forme provisoire ou définitives, et dans toutes leurs traductions, sont disponibles sur le site internet de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, à l'adresse :

<http://www.alliance21.org/fr/proposals>

Thèmes disponibles :

Valeurs, éducation, cultures, art et science

Education et enseignants - L'éducation à une citoyenneté active et responsable - L'Alliance et les médias - L'Art et l'Identité Culturelle dans la construction d'un monde solidaire - Femmes - Actions et propositions de jeunes pour un changement social - Une diversité culturelle interculturelle à l'ère de la globalisation - Propositions du collège interreligieux - Guerres, génocides, ...face aux situations extrêmes, restaurer l'humanité dans l'humain - Penser la réforme de l'Université - Maîtrise sociale du système de production scientifique - Société de l'information, société de la connaissance : la nécessaire maîtrise sociale d'une mutation - Temps et développement soutenable

Economie et société

Les transformations du monde du travail - Le mouvement syndical à l'aube du 21ème siècle - Exclusion et précarité - Entreprises et solidarité - L'exercice des responsabilités de l'entreprise - L'entreprise responsable - Production, technologie et investissement - Consommation éthique - Politique fiscale, impôt, répartition du revenu national et sécurité sociale - Finance solidaire - Sortir du dédale de la financiarisation : pour une finance au service du Bien Commun - La monnaie sociale : levier du nouveau paradigme économique - Dette et ajustement - Commerce équitable - De l'échec de l'OMC à Seattle ... aux conditions d'une gouvernance globale - Souveraineté alimentaire et négociations commerciales internationales - Le développement intégralement durable, une alternative à la globalisation néo-libérale - Politiques économiques, idéologie et dimension géo-culturelle - Femmes et économie - Economie solidaire - La santé et ses enjeux au 21ème siècle - Les défis de la pêche artisanale au 21ème siècle - L'agriculture et le développement durable - Le droit des peuples à se nourrir et à réaliser leur souveraineté alimentaire - Sécurité Alimentaire

Gouvernance et citoyenneté

Les principes de la gouvernance au 21ème siècle - Le territoire, lieu des relations : vers une communauté de liens et de partage - Penser la ville de demain : la parole des habitants - Violences urbaines - Les paysans face aux défis du 21ème siècle - Les leaders sociaux au 21ème siècle : défis et propositions - Autorités locales ou animation locale - Etat et développement - Alimentation, nutrition et politiques publiques - De la conversion des industries d'armement à la recherche de la sécurité - Les militaires et la construction de la paix - Refonder la gouvernance mondiale pour répondre aux défis du 21ème siècle

Relations entre l'humanité et la biosphère

Education à l'environnement : 6 propositions pour agir en citoyens -
Propositions relatives à la question de l'eau - Sauver nos Sols pour
Sauvegarder nos Sociétés - Forêts du Monde - Efficacité énergétique - Ecologie
industrielle : programme pour l'évolution à long terme du système industriel -
Société civile et OGM : quelles stratégies internationales ? - Refuser la
privatisation du vivant et proposer des alternatives

Les éditeurs partenaires

Edition en espagnol au Pérou : Centro Bartolomé de las Casas (Cusco)

Renaud BUREAU du COLOMBIER et Camilo TORRES
E-mail: ccamp@apu.cbc.org.pe

Centro Bartolomé de las Casas
Pampa de la Alianza 465
Cusco - Pérou

Tel +51 84 236494
+51 84 232544
Fax +51 84 238255

Edition en portugais au Brésil : Instituto Pólis (São Paulo)

Hamilton FARIA
E-mail: hfarria@polis.org.br
<http://www.polis.org.br>

Instituto Pólis
Rua Araújo, 124 - Centro
São Paulo - Sp - Brésil
CEP 01220-020

Tel: + 55 11 3258-6121
Fax: +55 11 3258-3260

Edition en arabe au Liban : Centre Culturel du Liban Sud (Beyrouth)

Ziad MAJED
E-mail: zmajed@hotmail.com

Tel: + 961 1 815 519
Fax: + 961 1 703 630

**Edition en anglais en Inde :
Pipal Tree (Bangalore)**

E-mail: pipaltree@vsnl.com
<http://www.allasiapac.org>

Pipal Tree
139/7 Domlur Layout,
Bangalore 560071 - India

Tel : +91 80 556 44 36
Fax : +91 80 555 10 86

**Edition en chinois :
Yanjing group (Beijing)**

GE Oliver (Haibin)
E-mail: ollie@mail.263.net.cn

Room 521, Goldenland Bldg.
#32 Liangmahe Road, Chaoyang District
Beijing, P.R. China
Postal Code 100016

Fax: +86 10 64643417